

# Fredericton

## Ville de Fredericton Agrile du frêne Foire aux questions (FAQ)

### Q. Qu'est-ce que l'agrile du frêne?

- L'agrile du frêne est une espèce d'insecte coléoptère envahissant, qui perce le bois et se nourrit du tissu vasculaire, sous l'écorce du frêne, entraînant éventuellement la mort de l'arbre.
- Ce coléoptère d'un vert métallique, originaire de l'Asie de l'Est, a été importé accidentellement en Amérique du Nord dans le bois de caisses d'expédition. On l'a découvert pour la première fois en 2002, près de Detroit.
- Ce parasite ne constitue pas une menace pour la santé des humains, mais va vraisemblablement causer des dommages considérables aux forêts de frênes indigènes et urbaines de la province.
- À moins d'être traité, l'agrile du frêne menace d'éliminer nos frênes indigènes, peu importe leur taille, leur âge ou leur vigueur.
- L'expérience des autres provinces et des États de l'Est américain qui ont subi les ravages de ce parasite révèle qu'il est très important que les collectivités se préparent avant l'arrivée du parasite.

### Q. D'où vient l'agrile du frêne, *Agrilusplanipennis*?

R. L'agrile du frêne est originaire de l'Asie de l'Est. En Amérique du Nord, on l'a découvert dans 35 États et 5 provinces depuis sa première apparition, en 2002, près de Detroit, au Michigan. En 2018, on l'a vu à Edmundston (N.-B.) et à Bedford (N.-É.).

### Q. À quoi ressemble l'agrile du frêne?

R. Le coléoptère est de couleur vert métallique et mesure de 8,5 mm à 14 mm de long (environ ½ po) et de 3,1 mm à 3,4 mm de large (⅓ po). Le dos de l'insecte est d'un vert métallique irisé et son ventre, d'un vert émeraude vif. Son corps est étroit et allongé et sa tête est plate. Ses yeux sont réniformes et habituellement noirs. Les larves de l'agrile du frêne sont blanches et plates et comportent 10 segments bien distinctifs avec des appendices en forme de tenailles sur le dernier segment; elles peuvent atteindre 30 mm de long (environ 1 po).

### Q. L'agrile du frêne est-il aussi dangereux qu'on le dit?

- L'agrile du frêne est l'insecte nuisible envahissant qui menace le plus les espèces de frêne.
- Il circule à travers le tissu conducteur et bloque l'alimentation en eau et en nutriments, entraînant la mort de l'arbre après deux à trois années; les arbres fortement infestés meurent après seulement une année.
- À moins d'être traité, l'agrile du frêne tue toutes les espèces de frêne ou de *Fraxinus*. Le sorbier (genre *Sorbus*) n'est pas apparenté au frêne, comme le laisse entendre son nom anglais, (Mountain Ash, littéralement frêne des montagnes) et n'est pas attaqué par l'agrile du frêne.

**Q. Pourquoi devrait-on se préoccuper du frêne?**

- Les frênes représentent environ 12 % ou 2 330 des 18 976 arbres de rue.
- Toutes les espèces de frênes qui poussent à Fredericton peuvent subir les assauts de l'agrile du frêne. Le sorbier (*Sorbus*) n'est pas apparenté au frêne malgré ce que laisse entendre son nom anglais, Mountain Ash (littéralement frêne des montagnes), et l'insecte ne s'y attaque pas.
- Des dizaines de milliers de frênes poussent dans nos forêts et parcs et le long de nos rives et sentiers.
- Le bois de frêne blanc est aussi connu pour ses qualités exceptionnelles. Il allie force, robustesse et élasticité et légèreté. De nombreux produits sont fabriqués avec du bois de frêne blanc, y compris des bâtons de baseball, des bâtons de hockey et des meubles. La faune, comme le cardinal, le pinson et le canard branchu, s'alimente du frêne blanc. Le bois du frêne noir n'est pas aussi solide, mais la finesse de son grain fait qu'on l'utilise pour la fabrication de meubles. Le bois d'un jeune frêne noir est assez malléable pour confection de paniers.
- Le frêne noir est une espèce importante dans la culture des peuples des Premières Nations.

**Q. Comment trouve-t-on l'agrile du frêne?**

- Très petit, le coléoptère peut être difficile à repérer.
- On le trouve habituellement lorsqu'on constate des signes ou des symptômes d'infestation. Le prélèvement de branches est très efficace pour la détection précoce d'une population d'agrile du frêne avant que les signes ou les symptômes extérieurs deviennent apparents.
- La détection précoce donne du temps pour trouver et appliquer des solutions de traitement pour ralentir la propagation et réduire les pertes de frênes.

**Q. Que faire si je crois avoir repéré cet insecte?**

- Si vous croyez avoir trouvé des coléoptères ou aperçu des signes ou des symptômes de sa présence sur un frêne, prenez une photo de l'insecte et composez le 460-2020 ou [parkstrees@fredericton.ca](mailto:parkstrees@fredericton.ca) pour communiquer cette information.
- Vous pouvez comparer le coléoptère que vous voyez à d'autres insectes que l'on confond souvent avec l'agrile du frêne.



**Q. Combien compte-t-on de frênes à Fredericton?**

R. La Ville de Fredericton est responsable de la gestion de tous les arbres qui se trouvent sur les terrains municipaux. Les frênes représentent environ 12 % ou 2331 de nos arbres de rue et 0,5 % de la population de nos parcs et espaces verts. Des dizaines de milliers de frênes poussent aussi dans nos forêts et grands parcs et le long de nos rives et sentiers.

Voici un aperçu de notre population de frênes :

- 2434 frênes ont été répertoriés et enregistrés dans la base de données de la municipalité;
- 1694 frênes verts, 740 frênes blancs;
- 2331 sont situés dans l'emprise des rues;
- 103 sont situés dans les principaux parcs et espaces verts.

Nous recueillons présentement des données d'inventaire afin d'évaluer le nombre de frênes présents sur d'autres terrains publics.

#### Q. Que peut-on faire pour préserver les frênes?

R. Le public peut grandement aider à prévenir la propagation de ce coléoptère envahissant et d'autres parasites du genre qui s'attaquent au bois :

- **Ne déplacez pas le bois de chauffage de l'emplacement qui lui est réservé.** L'insecte est incapable de voler très loin et l'infestation peut venir du déplacement de frênes et de bois de frêne infestés. Achetez seulement du bois de chauffage certifié, traité et étiqueté. Et brûlez-le dans la même région.
- **Parlez de l'agrile du frêne avec vos proches et vos amis pour les sensibiliser à ce fléau.**
- **Voyez maintenant si vous possédez des frênes :** Les caractéristiques qui permettent d'identifier les frênes comprennent notamment des feuilles composées avec cinq à neuf folioles; les folioles, les bourgeons et les branches poussent directement à l'opposé les uns des autres; et on reconnaît l'écorce aux crêtes dures s'entrecroisant en forme de losange sur les arbres matures.
- **Si vous avez un frêne, commencez à planifier :** Décidez si l'état de santé général de l'arbre mérite des traitements immédiats et futurs ou s'il vaudrait mieux l'enlever et le remplacer par une espèce différente. Dans l'incertitude, communiquez avec un arboriculteur agréé de la Société internationale d'arboriculture (SIA).
- **Repérez les signes d'infestation par l'agrile du frêne :** Voyez si le feuillage supérieur de l'arbre s'éclaircit. Vérifiez d'autres indices comme la présence de trous de sortie de 1/8 po en forme de D dans l'écorce; une plus grande activité des pics-bois; l'écorce qui se divise à la verticale et laisse voir des formes de S ou des galeries en serpent. Composez le 460-2020 pour signaler les arbres suspects.
- **Aidez à prévenir la propagation de l'agrile du frêne :** Ne transportez pas le bois de chauffage de frêne ou d'autres types de feuillus ou n'importe quels autres produits en bois de frêne non traité : à part le bois de chauffage on peut à du matériel d'emballage ou des matériaux industriels en bois, des matières végétales vivantes (p. ex., des semis) et des troncs, des branches, des copeaux, etc. de frêne.

#### Q. Comment fait-on pour protéger les frênes de Fredericton?

- La détection précoce est le principal. Elle donne le temps de trouver et d'appliquer des solutions de traitement avant la perte du frêne.
- Les frênes qui semblent en bonne santé, situés à 15-25 km d'une zone infestée, peuvent être traités avant l'infestation.

- Les arbres qui n'ont pas été sélectionnés pour un traitement doivent être enlevés le plus tôt possible.
- Lorsque l'arbre est infesté, les risques d'échec augmentent et le risque pour la sécurité du public devient la principale préoccupation.
- La Ville de Fredericton sera chargée de gérer l'infestation par l'agrile du frêne avec très peu d'aide de l'extérieur. Les employés municipaux s'efforcent d'atténuer et de gérer les conséquences probables par l'enlèvement et la replantation planifiés le long des rues, en veillant à optimiser les ressources budgétaires restreintes. Les propriétaires fonciers doivent assumer les coûts de gestion des frênes sur leur terrain.

**Q. Quelles sont les meilleures sources de renseignements sur l'agrile du frêne?**

R. Vous trouverez des ressources locales sur le site municipal à [www.fredericton.ca/AgrileFrene](http://www.fredericton.ca/AgrileFrene) et des renseignements généraux à [www.emeraldashborer.info](http://www.emeraldashborer.info) ou auprès de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) à [www.canada.ca/fr/agence-canadienne-aliments](http://www.canada.ca/fr/agence-canadienne-aliments).

**Q. Quelles sont les conséquences de la découverte de l'agrile du frêne au Nouveau-Brunswick?**

- À moins d'être traité, l'agrile du frêne tue toutes les espèces de frêne (*Fraxinus*) qui poussent dans notre province, peu importe leur taille, leur âge et leur vigueur.
- La propagation sera sans doute inégale et lente dans la province. L'arbre meurt habituellement dans les trois à cinq années suivant l'infestation. Cependant dans le cas d'une forte infestation, l'arbre peut mourir en moins d'une année. Les organismes qui dépendent largement du frêne, pour s'alimenter, comme les insectes courants et les oiseaux peuvent aussi être moins nombreux à mesure que l'arbre perd de sa force et s'amenuise.
- Les industries et les personnes qui exploitent le frêne seront touchées. Les zones infestées et leurs environs seront mis en quarantaine, ce qui entraînera des restrictions sur le déplacement des troncs, des branches et du bois de pulpe et d'autres bois bruts. Les règlements interdisent également le déplacement de bois dur non traité en dehors des zones de quarantaine.

**Q. Comment l'agrile du frêne détruit-il un arbre?**

- La larve de l'agrile du frêne se nourrit des cellules situées juste sous l'écorce. Lorsqu'elles se nourrissent, les larves créent des tunnels sinueux, aussi appelés galeries, qui interrompent la capacité de l'arbre de transporter l'eau et les nutriments et qui entraînent éventuellement la mort de l'arbre.
- Un agrile du frêne adulte sort habituellement de son cocon durant les mois de juin et juillet, laissant des trous de sortie en forme de D dans l'écorce. Après leur éclosion, les agriles adultes se nourrissent du feuillage du frêne et peuvent vivre environ trois semaines.

**Q. Quels sont les symptômes d'une infestation par l'agrile du frêne?**

- Dépérissement du feuillage de l'arbre, qui débute dans le premier tiers supérieur du feuillage
- Germes à partir de la base et du tronc de l'arbre
- Fendillement de l'écorce
- Galeries sinueuses sous l'écorce
- Trous de sortie en forme de D
- Augmentation de l'activité des pics-bois

**Q. À quelles espèces d'arbres l'agrile du frêne s'attaque-t-il?**

R. L'agrile du frêne s'attaque à toutes les espèces de frênes de l'Amérique du Nord, y compris les frênes blancs, verts et noirs, et finit par les tuer. Le sorbier n'est pas un frêne, comme le laisse entendre son nom anglais (Mountain Ash, littéralement frêne des montagnes) et n'est pas attaqué par l'agrile du frêne.

**Q. Comment se propage l'agrile du frêne?**

R. L'agrile du frêne se propage principalement par le déplacement de bois de chauffage infesté, le bois de frêne non traité et des semis. Le déplacement de bois de chauffage non traité et de bois de frêne d'une zone infestée est réglementé. On peut imposer une quarantaine ou des amendes pour prévenir le déplacement de troncs, de branches ou de bois de chauffage dur à l'extérieur de zones infestées par l'agrile du frêne.<sup>1</sup>

Ce coléoptère envahissant ne vole pas très loin par ses propres moyens. Vous pouvez grandement contribuer à prévenir sa propagation ainsi que celle d'autres parasites du bois envahissants par les moyens suivants :

- Recueillir ou acheter seulement du bois de chauffage certifié, local au lieu de destination. Pour vous renseigner à ce sujet, consultez les sites [www.dontmovefirewood.org](http://www.dontmovefirewood.org) (site en anglais) et [www.stopthebeetle.info](http://www.stopthebeetle.info) (site en anglais).
  - Les infestations résultent du déplacement de frênes et de produits du bois infestés comme les matériaux de bois, les matériaux industriels, des matières végétales vivantes (p. ex., les semis), et le bois de frêne comme les troncs, les branches, les copeaux, etc.;
- Discuter de l'agrile du frêne avec vos proches et vos amis, pour les sensibiliser à ce fléau;
- Se familiariser avec les signes et les symptômes d'une infestation de l'agrile du frêne;
- Inspecter les arbres qu'on possède.

**Q. Peut-on faire quelque chose pour empêcher l'agrile du frêne de tuer les frênes?**

- Dans des zones où l'agrile du frêne est présent, des traitements peuvent être utilisés pour protéger les arbres. Cependant, ceux-ci sont coûteux et impossibles à réaliser à grande échelle.

---

<sup>1</sup> <http://emeraldashborer.info> (site en anglais)

Les chercheurs travaillent sans répit à développer de nouveaux traitements contre l'agrile du frêne.

**Q. Qu'est-ce qu'un frêne de grande valeur? Est-ce que mon frêne est important?**

- R. La valeur d'un frêne peut être historique ou découler de l'ombre importante qu'il procure ou être l'objet d'un attachement particulier de la part de ses propriétaires ou de la communauté.

**Q. Existe-t-il un traitement pour l'agrile du frêne?**

- Les arboriculteurs agréés disposent de plusieurs traitements pour protéger les arbres de grande valeur de l'agrile du frêne. Pour se renseigner sur les méthodes de traitement, consulter le site [www.emeraldashborer.info](http://www.emeraldashborer.info).
- Les employés municipaux s'efforcent d'atténuer et de gérer les conséquences probables au moyen de la détection, du traitement, de l'enlèvement de la replantation planifiés le long des rues, en veillant à optimiser les ressources budgétaires restreintes.
- Les propriétaires fonciers doivent assumer les coûts découlant de l'identification, du traitement et de la gestion des arbres infectés par l'agrile du frêne sur leur terrain.

**Q. Est-ce que je devrais traiter mon frêne avant qu'il soit infesté par l'agrile du frêne?**

- Aucun traitement n'est requis jusqu'à ce qu'on trouve l'agrile du frêne dans une zone voisine de l'endroit où vous vous trouvez.
- Si votre arbre a les symptômes d'une infestation par l'agrile du frêne, comme le dépérissement du feuillage, des dommages causés par des pics-bois ou des trous de sortie d'insecte, vous voudrez sans doute le faire inspecter par un arboriculteur agréé.
- Communiquez avec un arboriculteur agréé de la Société internationale d'arboriculture (SIA) ou consultez le site [www.isaatlantic.org](http://www.isaatlantic.org).

**Q. Est-ce que je devrais enlever mon frêne avant qu'il soit infesté par l'agrile du frêne?**

- Si votre frêne est en santé, il n'y a aucune raison de l'enlever. S'il est mourant ou malade, il serait bon de communiquer avec un arboriculteur agréé de la Société internationale d'arboriculture (SIA) pour le faire inspecter.
- Dans le cas d'insectes envahissants très destructeurs comme l'agrile du frêne, il est préférable de faire preuve de prudence en ayant recours à un professionnel si vous croyez que votre arbre est infesté.

**Q. Qui est-ce que je devrais appeler si je pense que mon arbre est infesté par l'agrile du frêne?**

- R. Communiquez avec la Ville de Fredericton au 460-2020 ou avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) au 1-866-463-6017 ou consultez son site à [www.canada.ca/fr/agence-canadienne-aliments](http://www.canada.ca/fr/agence-canadienne-aliments).

**Q. À quelle distance un agrile du frêne adulte peut-il voler?**

R. Des études en laboratoire ont démontré que les agriles du frêne adultes peuvent parcourir plusieurs kilomètres. Cependant, il semble que la plupart des insectes ne volent pas très loin (moins d'un kilomètre) avant de s'attaquer à un autre arbre.

**Q. Quelle est la durée de vie probable des frênes noirs, verts et blancs qui bordent des avenues?**

R. Habituellement la durée de vie des arbres de rue en milieu urbain est de 60 à 80 ans. Bien que les frênes soient reconnus pour leur résilience urbaine, de nombreux facteurs allant de la construction routière aux dommages causés par le sel déterminent la durée de vie de ces arbres.

**Q. Pourquoi est-il plus coûteux d'enlever un frêne mort plutôt qu'un frêne vivant?**

R. L'enlèvement des arbres morts prend plus de temps, ce qui augmente les frais.

**Q. Comment les propriétaires privés (résidentiels) éliminent-ils les frênes?**

- Les résidents ou les entrepreneurs sont responsables de l'élimination appropriée du bois de frêne sur une propriété privée, donc du transport vers un site d'élimination approuvé.
- La Ville de Fredericton sera chargée de gérer l'infestation d'agrile du frêne, ce qui veut dire que le fardeau financier reviendra aux contribuables. Les employés municipaux s'efforcent d'atténuer et de gérer les conséquences probables par l'enlèvement et la replantation planifiés le long des rues, en veillant à optimiser les ressources budgétaires restreintes.
- Actuellement, les propriétaires fonciers doivent assumer les coûts découlant de l'identification, du traitement et de la gestion des arbres sur leur propriété qui sont infectés par l'agrile du frêne.

**Q. Qui est responsable des arbres infectés?**

Arbres situés dans une emprise

- La Ville verra à enlever les frênes situés dans le droit de passage de votre propriété s'ils sont situés dans l'emprise réservée de la rue. Si un arbre situé devant votre maison montre des signes d'infestation par l'agrile du frêne, communiquez avec la Ville de Fredericton au 460-2020 pour demander qu'il soit inspecté.

Arbres sur un terrain privé

- Vous êtes responsable de tous les arbres qui se trouvent sur votre propriété privée, y compris de leur traitement, de leur enlèvement et de leur élimination. Vous devriez communiquer avec un arboriculteur agréé de la Société internationale d'arboriculture (SIA) pour discuter des solutions qui s'offrent à vous.
- Si vous décidez de faire enlever votre arbre, assurez-vous que les matériaux ne sont pas déplacés à l'extérieur de la zone de quarantaine de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) (si une quarantaine est en vigueur) et qu'ils sont éliminés à un site approuvé. Le bois peut être utilisé comme bois de chauffage et pour l'aménagement paysager dans la zone de quarantaine.
- Communiquez avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments au 1-866-463-6017 pour vous renseigner sur la prévention de l'introduction et de la propagation de l'agrile du frêne.

**Q. Est-ce que la Ville de Fredericton participe au coût de l'enlèvement d'arbres sur un terrain privé?**

- Non. La Ville de Fredericton sera responsable de la gestion de l'infestation d'agrile du frêne avec un minimum d'aide de l'extérieur, par conséquent les propriétaires sont responsables de leurs propres arbres.
- Les employés municipaux s'efforcent d'atténuer et de gérer les conséquences probables d'une infestation d'agrile du frêne au moyen d'un plan de durabilité financière qui comprend la détection, l'enlèvement planifié, le traitement et la replantation.
- Les propriétaires de terrains privés doivent assumer le coût de la gestion des arbres qui se trouvent sur leur terrain, y compris leur traitement, leur enlèvement et leur élimination.
- Une détection précoce est essentielle. Si vous croyez être aux prises avec l'agrile du frêne, communiquez avec la municipalité au 460-2020 ou avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments au 1-866-463-6017.

**Q. Comment la Ville décide-t-elle quels arbres seront enlevés et lesquels ont une grande valeur?**

R. Le choix des arbres de grande valeur dépend d'une combinaison de facteurs comme l'importance, l'emplacement, la taille et la contribution.